



Création d'un syndic benevole

Par **Francois_71**, le **01/10/2015** à **10:23**

Bonjour

J'habite bâtiment neuf depuis le 27 mars, celui-ci est composé de 6 lots, 2 en rez-de-chaussée et 4 à l'étage, 6 garages et 8 parkings.

logiquement l'entrepreneur qui l'a construit aurait dut nous réunir pour un vote et et aussi pour la réception des communs ce qui n'a pas été fait.

J'ai réuni de ma propre initiative les 5 autres propriétaires et nous avons décidés ensembles de créer un syndic bénévole.

J'ai besoin de votre aide afin de savoir les élément à inclure dans le budget pour établir la par de chacun à payer chaque mois (électricité des commun, assurance du bâtiment, impôt et quoi encore.

Merci

@+

Par **HOODIA**, le **05/10/2015** à **07:41**

Bon courage pour votre initiative !...